

## ANNEXE 2 : CONCILIATION VIE PRIVEE / VIE PROFESSIONNELLE (cf. Article 4 – Accord QVT)

Thématique	Action	Moyens de mise en oeuvre	Échéance	Responsable	Statut	Observations	Plan d'action Spécifique Management proximité
Conciliation vie privée/vie professionnelle	Télétravail	Accord d'entreprise du 12/06/2018	2018		Réalisé		
Conciliation vie privée/vie professionnelle	Organisation du temps de travail	Accord d'entreprise du 09/11/2017	2017				
Conciliation vie privée/vie professionnelle	CET	Accord d'entreprise du 09/11/2017	2017				
Conciliation vie privée/vie professionnelle	Egalité Professionnelle	Accord d'entreprise du 09/11/2017	2017				
Conciliation vie privée/vie professionnelle	Droit à la déconnexion	Plan d'actions relatif au droit à la déconnexion	2019		Non démarré		
							mise en place des chèques CESU sur 2 tranches, avec abondement à 50% par l'entreprise : Si le collaborateur verse 100, l'entreprise donne 50€, et si le collaborateur verse 200€ l'entreprise abonde de 100€.
Conciliation vie privée/vie professionnelle	Chèques CESU	Plan d'action QVT	2019	DRH	Non démarré		
Conciliation vie privée/vie professionnelle	Absence autorisée rémunération : 1 jour déménagement	Plan d'action QVT	2019	DRH	Non démarré	Dans le cadre de leur vie personnelle 2h par rentrée scolaire de septembre aux parents ayant des enfants concernés par celle-ci jusqu'à la	
Conciliation vie privée/vie professionnelle	Rentrée scolaire septembre : 2h rémunérées / rentrée jusqu'à la 6ème incluse	Plan d'action QVT	2019	DRH	Non démarré	6e incluse. Ceci est valable pour toutes les rentrées scolaires de la fratrie si elles n'ont pas lieu en même temps.	
Conciliation vie privée/vie professionnelle	Augmentation du nombre de berceaux (+ 4)	Plan d'action QVT	2019	DRH	Réalisé	Total porté à 5 berceaux sur un réseau de 1300 sites en France	
Conciliation vie privée/vie professionnelle	Réduction du temps de travail en cas de grossesse à partir du 6ème mois (30 min/jour, matin ou soir) non cumulables	Plan d'action QVT	2019	DRH	Non démarré		
Conciliation vie privée/vie professionnelle	Accompagnement des salariés après une longue absence, à partir de 3 mois	Parcours de réintroduction	2019	DRH	Non démarré	Un échange managérial le jour du retour, la visite médicale à programmer dans les 8 jours, un échange managérial à la fin de la 1ere semaine puis à la fin du 1er mois. Possibilité de se faire accompagner par un collaborateur de la société ou le RRH.	
Conciliation vie privée/vie professionnelle	Aménagement du temps de travail pour les journées des 24/12 et 31/12	Favoriser la souplesse avant la fin de l'horaire habituel	2019	Directeur de CSP	Non démarré	Donner la possibilité aux collaborateurs sur ces deux journées de pouvoir partir plus tôt que l'horaire habituel.	X
Conciliation vie privée/vie professionnelle	Rappel des règles relatives aux heures supplémentaires	Communication auprès des managers	2019	DRH / Directeur de CSP	Non démarré	Actualités RH	
Conciliation vie privée/vie professionnelle	Rappel des règles relatives aux dons de jours	Communication auprès des managers et des collaborateurs	2019	DRH	Non démarré	Actualités RH	
Conciliation vie privée/vie professionnelle	Rappel des règles relatives aux enfants malades	Communication auprès des managers et des collaborateurs	2019	DRH	Non démarré	Actualités RH	X
Conciliation vie privée/vie professionnelle	Handicap : accompagnement des salariés aidants parents d'un enfant à charge en situation de handicap	4 jours par an (avec justificatif de l'absence, possibilité de prendre en 1/2 journée)	2019	DRH	Non démarré	Possibilité de s'absenter dans le cadre d'un rendez vous médical ou scolaire, accompagnement spécifique pour son enfant en situation de handicap.	

